

# Regard sur Repentigny

## Bac roulant conforme obligatoire pour vos déchets

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022

Le changement  
commence ici

Préparez-vous!  
À lire en page 3



Pour contribuer à votre qualité de vie

## LA VILLE PLANIFIE DES PROJETS TOTALISANT DES INVESTISSEMENTS DE 164,3 M\$ SUR TROIS ANS

Le conseil municipal a récemment adopté son tout premier programme triennal d'immobilisations 2023-2025.

Communément appelé PTI, il prévoit des investissements totalisant 164,3 M\$ pour la réalisation de projets au cours des trois prochaines années. De ce montant, 38,8 M\$ seront investis en 2023 pour réaliser des projets qui toucheront notamment la réfection des routes et des chaussées, le traitement et la distribution de l'eau et la bonification des parcs et espaces verts.

### Le PTI : pour une saine gestion municipale

Le PTI constitue un outil de planification indispensable à une saine gestion des fonds publics. Il représente les intentions du conseil quant aux investissements qu'il souhaite réaliser sur le territoire de la municipalité.

« Cette planification est essentielle puisqu'elle représente des investissements importants qui nous permettront de concrétiser des projets qui contribueront à la qualité de vie de notre communauté. Ceux-ci témoignent de notre volonté de bâtir un Repentigny plus durable, afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population », souligne le maire, Nicolas Dufour.

### Pour un Repentigny plus durable

Voici quelques-unes des initiatives planifiées pour 2023 sur l'ensemble du territoire.

#### ◆ Réfection des routes et des chaussées

Représentant 20 M\$ en 2023, des projets en matière d'infrastructures et de réfection seront réalisés afin de favoriser le transport actif ainsi que les déplacements à pied ou à vélo plus sécuritaires. À titre d'exemple :

- Le resurfaçage du pont Le Gardeur, en collaboration avec la Ville de Montréal, qui assumera une partie des coûts ;
- La réfection des infrastructures (aqueducs, égouts, drainage) de la rue Notre-Dame, entre les rues Prud'homme et Valmont, suivie du pavage ;

- La réfection de la chaussée sur la rue Saint-Paul entre le chemin de la Presqu'île et la Ville de Mascouche, et le pavage des accotements pour aménager des corridors piétons et cyclables unidirectionnels.



La Ville fera tout ce qui est possible pour minimiser les impacts des travaux sur les grandes artères, tant pour la population que pour les commerces.

#### ◆ Traitement des eaux potables et usées

Afin de maintenir la distribution de l'eau potable dans toutes les résidences de la municipalité, 5,3 M\$ seront notamment consacrés, en 2023, à la mise aux normes en matière d'équipement et d'installation de la Station de purification de l'eau et de la Station de traitement des eaux usées.

#### ◆ Parcs et espaces verts

Pour l'an prochain seulement, la Ville injectera 8,5 M\$ dans le développement et l'amélioration des infrastructures récréatives et de loisirs. À noter que ce montant fait partie des 24,7 M\$ qui seront consacrés aux projets

« Certains des projets seront plus visibles, alors que d'autres seront moins apparents, mais non moins importants. Chose certaine, tous auront un impact positif sur la qualité de vie des personnes qui ont choisi de vivre à Repentigny. » – Nicolas Dufour

déoulant du Plan directeur des parcs et des espaces verts de la municipalité, dont la réalisation est prévue entre 2023 et 2025. Pour l'année à venir, la Ville planifie :

- La réfection de plusieurs plateaux sportifs, l'aménagement d'un nouveau terrain de basketball et l'acquisition dans les parcs de modules de jeux plus accessibles et inclusifs ;
- Le prolongement du réseau cyclable, du nord au sud et d'est en ouest, pour : 1) assurer la continuité des parcours sur l'ensemble du territoire et la sécurité des déplacements, en favorisant notamment la proximité des écoles de la municipalité, 2) consolider le réseau afin de transformer Repentigny en une ville entièrement cyclable. D'ailleurs, sur la rue Notre-Dame, un tronçon cyclable hors chaussée sera ajouté pour prolonger le réseau actuel et améliorer l'offre de services sur cette artère locale ;
- L'analyse de terrains en vue d'y aménager un parc à chiens, et ce, dans le respect des personnes résidant à proximité ;
- L'acquisition d'une propriété riveraine pour faire de Repentigny une destination nautique, où des travaux d'aménagement pourraient être entamés dès 2024 afin d'offrir une fenêtre supplémentaire sur le fleuve.

« Donner l'accès aux berges au plus grand nombre fait partie de nos prio-

rités municipales, tout comme le sont nos parcs et espaces verts, car ils sont essentiels au bien-être de notre communauté », souligne M. Dufour.

#### ◆ Bâtiments municipaux et flotte de véhicules

Les travaux visant à maintenir la qualité des bâtiments et des véhicules municipaux représentent, pour 2023, 4,3 M\$.

« Rappelons que lorsque les véhicules sont en fin de vie, il s'avère parfois plus avantageux de les remplacer que de les réparer, par souci d'économie. Ça peut aussi être l'occasion de procéder à leur électrification, comme nous l'avons fait pour l'autopatrouille de notre service de police. Conserver nos bâtiments municipaux et nos véhicules en bon état nous permet de préserver la qualité des services offerts à la population », précise M. Dufour.

Ainsi, soucieuse d'agir de façon responsable, la Ville procédera entre autres :

- À la réfection de certains de ses bâtiments municipaux, en effectuant par exemple des réparations essentielles telles que les toitures ;
- Au maintien de sa flotte de véhicules, notamment en les remplaçant ainsi qu'en saisissant les opportunités d'électrification lorsque possible.

## La brochure Loisirs Culture devient le Guide d'activités Loisir et Sport

Consultez-le en ligne dès le 21 novembre, et préparez-vous aux inscriptions pour la session hiver.

Tous les détails en page 7.



Ce bulletin est imprimé à partir de papier recyclé. Après en avoir fait la lecture, nous vous encourageons à lui donner une seconde vie en le déposant dans votre bac de recyclage.

Les  
essentiels  
du mois

Pour vous abonner : [repentigny.ca/infolettres](http://repentigny.ca/infolettres)

Suivez-nous sur

Repentigny  
S'épanouir



## DES CHANGEMENTS TANGIBLES DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

À pareille date l'an dernier, les Repentignoises et les Repentignois ont fait le choix du changement. Ce changement s'est d'abord opéré avec la venue d'un nouveau conseil municipal ayant l'ambition de vous proposer une vision différente et beaucoup plus connectée à vos besoins. Il s'est également réalisé avec l'appui précieux d'une équipe administrative aussi solide que compétente.

Sur le plan économique, notre conseil s'active depuis plusieurs mois pour requalifier notre parc d'affaires de première génération. Misant sur l'adéquation entre la formation universitaire et une économie basée sur les nouvelles technologies, l'implantation d'un campus universitaire – combinée à la relocalisation du Centre d'intégration et d'expertise en technologie d'expérience client (CIETECH) – constituera certainement l'épicentre de cette nouvelle vocation.

Plus encore, Repentigny s'est alliée à son milieu d'affaires pour créer une campagne d'achat local audacieuse sous la thématique « C'est à Repentigny que ça se passe ». Nos commerces locaux nourrissent l'âme de notre communauté et la seule façon de les conserver, c'est d'en faire notre priorité.

L'un de nos principaux engagements consistait à redonner l'accès aux berges à notre population. Chose promise, chose faite! En effet, nous avons conclu des ententes pour l'aménagement de trois nouveaux sentiers polyvalents sur la rue Notre-Dame. Mettre en lumière la richesse de nos attraits naturels, voilà comment nous souhaitons développer notre territoire.

D'autres gestes tangibles ont été posés pour valoriser notre vivre-ensemble, de façon à reconnaître la richesse de notre diversité collective et d'en faire l'une de nos plus grandes fiertés. Pensons entre autres à la mise en œuvre de la première programmation du mois de l'Histoire des Noirs, à la Fabrique à quartier ou à la tenue de notre Forum citoyen sur le vivre-ensemble.

Malgré que votre conseil municipal soit bien en selle, Repentigny vit, comme le reste du Québec, les effets de l'inflation. Notre prochain budget sera donc planifié en conséquence, sans jamais compromettre, nous l'espérons, votre qualité de vie. C'est aussi ça le changement.

Le maire  
Nicolas Dufour

### Connaissez-vous vos élu.e.s ?

## JACQUES PRESCOTT

- ◆ Premier mandat comme conseiller municipal dans le district 2
- ◆ Président de la Commission économique
  - Actuellement conseiller principal en gestion de patrimoine pour la financière Banque Nationale, il est diplômé en sciences comptables et il détient le titre de CPA depuis plus de 40 ans.
  - Père et grand-père, M. Prescott s'implique bénévolement depuis longtemps au sein de la communauté repentignoise. En date d'aujourd'hui, il est le président de la Corporation de développement économique de la MRC de L'Assomption (CIENOV) et membre du conseil d'administration de l'Aramusique.
  - Personne dévouée et intègre, sa priorité est sa famille et ses amis. Toujours partant pour une partie de tennis ou une ronde de golf, il aime voyager vers les vieux pays.



« L'amitié : quoi de plus commun que le nom, quoi de plus rare que la chose. »  
— Jacques Prescott

## BERNARD LANDREVILLE

- ◆ Premier mandat comme conseiller municipal dans le district 5
- ◆ Président du Comité exécutif et président de la Commission administration et grands projets
  - Que ce soit comme inspecteur en contrôle de qualité, auteur ou conférencier, M. Landreville cumule de nombreuses années d'expérience dans plusieurs domaines.
  - Diplômé en mécanique, il fait du bénévolat depuis l'âge de 17 ans. Depuis 35 ans, il s'implique au sein du Club Richelieu Repentigny, et est maintenant le président de la Fondation Richelieu-International.
  - Amateur de chasse et de pêche, il voue une grande passion à l'histoire ainsi qu'au voyage. Père de deux enfants et grand-père de trois petits-enfants, M. Landreville apprécie autant les pièces de théâtre que les films d'action.



« Mieux vaut avoir des amis que d'avoir toujours raison. »  
— Bernard Landreville

## LETTRE OUVERTE

Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes au Québec. Dans d'autres provinces, tout le mois de novembre est dédié à la prévention de la violence familiale. Il est essentiel pour nous de saisir cette occasion pour vous présenter notre unité en matière de violence familiale. En fonction depuis juin dernier, elle est constituée de deux ressources : Geneviève Huppé, sergente-détective, qui traite les aspects légaux et Catherine Brais, criminologue, qui couvre le volet psychosocial.

À Repentigny, nous avons opté pour une vision d'ensemble qui englobe la violence familiale, soit la victime, les victimes collatérales, mais aussi l'auteur.e de la violence.



La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut prendre différentes formes, dont la violence verbale, psychologique, sexuelle, économique, technologique et spirituelle. La violence est insidieuse, non visible et est faite à l'insu des autres, ce qui constitue un frein au dévoilement des victimes. Celles-ci peuvent vivre de la honte, de la culpabilité, de l'isolement, etc. Elles vont parfois avoir tendance à banaliser et à minimiser ces formes

de violence, qui ont pourtant des impacts psychologiques importants, même si elles ne laissent pas de marques physiques. C'est une réalité terrain pour le personnel policier. Sachez que vous n'êtes pas responsable de la violence subie. En aucun temps, la violence ne devrait être utilisée comme moyen de réponse à un conflit.

Si vous vous sentez interpellé.e par cette dynamique, il est possible que vous ayez à quitter votre domicile rapidement. Nous vous conseillons de préparer un sac qui est facile d'accès pour vous, mais gardez-le caché de l'auteur.e de la violence. Il devrait contenir vos effets personnels et ceux de vos enfants, s'il y a lieu, vos médicaments et vos papiers d'identité (passeports, certificats de naissance, cartes d'assurance maladie). Pensez aussi à désactiver la géolocalisation de vos appareils électroniques (cellulaire, tablette), avisez un proche digne de confiance du moment de votre départ ainsi que de votre destination, et avisez-le à votre arrivée.

Si vous avez besoin d'aide, il existe des ressources et nous demeurons disponibles.

Geneviève et Catherine, Unité d'intervention en violence familiale du SPVR

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels : 1 866 LECAVAC  
Maison d'hébergement Regard en Elle : 450 582-6000  
SOS violence conjugale : 1 800 363-9010  
REBÂTIR : 1 833 REBATIR (4 h de consultation gratuite pour les victimes dans tous les domaines du droit)

Centre inter-femmes : 450 654-9621  
Au cœur de l'il (pour auteur.e de violence) : 450 756-4934  
Maison oxygène (pour homme) : 450 591-2617  
Aide homme : 450 961-1241

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022

# BAC ROULANT CONFORME OBLIGATOIRE POUR VOS DÉCHETS

La collecte des déchets sera bientôt mécanisée comme l'est déjà celles des matières recyclables et organiques. Afin de vous assurer que vos ordures soient ramassées :

## 1 Assurez-vous d'avoir un bac conforme

- Nous évaluons à 70 % le nombre de propriétés privées déjà équipées d'un bac conforme.
- Des affichettes de porte ont été distribuées là où des contenants non conformes ont été observés. Vous pourriez en avoir reçu un; que vous l'ayez reçu ou non, assurez-vous que votre bac respecte tous les critères.
- Il ne doit y avoir qu'un seul bac par unité d'occupation résidentielle ou commerciale.
- Les propriétaires d'immeubles de 9 logements et plus peuvent installer un conteneur à leurs frais pour remplacer les bacs roulants noirs. Pour vérifier votre admissibilité, écrivez à [info-environnement@repentigny.ca](mailto:info-environnement@repentigny.ca).

## 2 Ne placez aucun surplus ni encombrant à côté de votre bac

- Les sacs et objets encombrants ne seront plus ramassés lors de la collecte régulière des déchets.
- **Encombrants :** Six collectes spéciales seront offertes en 2023 pour les rebuts excédant 1 m de longueur ou pesant plus de 25 kg (excluant les matières valorisables via les écocentres, tels que les produits électroniques, les appareils contenant des halocarbures, les matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD), les pneus, etc). Les dates de ces collectes figureront dans le calendrier des collectes à venir et à découper dans le *Regard sur Repentigny* de décembre.
- La valorisation des matières demeure toujours le meilleur choix pour vous en départir, ou encore :



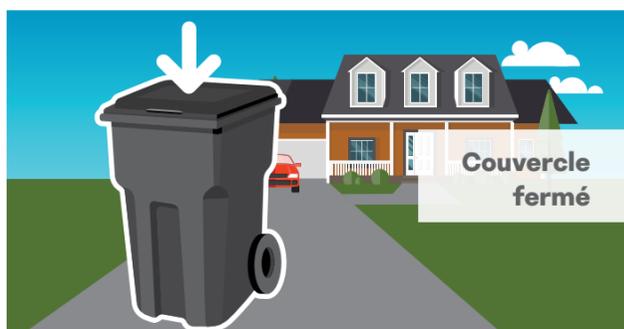
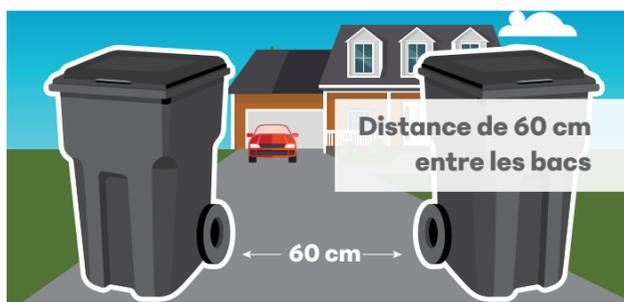
- Déposez-les à l'écocentre de la MRC de L'Assomption ;
- Faites-en don à des organismes d'entraide s'ils sont en bon état ;
- Mettez-les en vente à l'occasion des ventes-débarras ;
- Consultez l'application *Ça va où?* de Recyc-Québec.



Selon Recyc-Québec, plus de 78 % des matières conduites à l'enfouissement sont recyclables ou compostables.

« La population est déjà bien conscientisée. Merci aux ménages repentignois de contribuer à l'effort collectif de réduction des déchets et de valorisation des matières. » — Normand Urbain, président de la Commission environnement et résilience climatique

### Comment placer votre bac



## BAC CONFORME

Prise européenne obligatoire (prise américaine refusée)



### Vos questions, nos réponses sur notre site Web

Où puis-je me procurer un bac roulant ?

- En ligne;
- Dans les magasins de grande surface;
- Dans les centres de rénovation ou les quincailleries de la région.



Préférez un commerce local. Conservez votre facture ou votre preuve d'achat en cas de bris ou de défaut de fabrication de votre bac.

« Nous avons fait notre devoir en nous assurant que nos commerces locaux aient pris les moyens nécessaires pour avoir ces bacs en inventaire. » — Normand Urbain

### C'est toute la collectivité qui y gagne :

- Rapidité de la collecte;
- Propreté des rues;
- Respect des quantités limites.

« La standardisation des contenants autorisés permettra d'optimiser le service de collecte des déchets. Ce changement s'inscrit aussi dans la vision environnementale de la Ville, en favorisant un meilleur tri à la source ainsi que la réduction des matières acheminées au site d'enfouissement. Comme collectivité, nous avons tout à y gagner! » — Normand Urbain

*Le changement commence ici !*



## RETOUR SUR LES CONSULTATIONS CITOYENNES

### Plusieurs propositions pour améliorer nos saines habitudes de vie

En septembre dernier, la Ville a consulté la population afin de savoir ce qu'elle peut faire pour vous offrir des environnements favorables à l'appropriation de saines habitudes de vie. Nous avons récolté plus de 950 votes et plusieurs propositions à ce sujet, tant sur l'offre de transports actifs que sur nos installations de plein air, d'activités physiques et sportives ainsi que sur les services alimentaires du territoire et les environnements mis à la disposition des plus jeunes.

Vos réponses nous aideront à rédiger une politique sur les saines habitudes de vie qui vous ressemble. À suivre en 2023!

### Bon taux de participation dans les bibliothèques

Du 29 septembre au 17 octobre derniers, l'équipe des bibliothèques est allée à la rencontre de la population dans les différents lieux publics de la municipalité afin de connaître ses attentes face au développement de nos installations. Un appel à la participation a également été lancé sous la forme d'un sondage par le Réseau des bibliothèques de Repentigny. Au total, 560 personnes se sont prêtées à l'exercice.

Dans le cadre de groupes de discussion, la communauté, les partenaires et les organismes ont pu s'exprimer de manière plus approfondie sur leur vision du développement en tenant compte des enjeux relatifs aux diverses clientèles. Une heure du conte spécial intitulé *Tu veux construire une bibliothèque ?* a également eu lieu pour susciter la réflexion des enfants. Les premières conclusions, bien que préliminaires, mettent en relief certaines des priorités, notamment :

- L'abondance de la lumière naturelle ;
- L'espace accordé à la lecture et à la détente ;
- L'importance d'offrir des services hors les murs.

Restez à l'affût de nos prochaines communications, d'autres conclusions vous seront transmises sous peu.

### De belles améliorations à venir pour nos parcs et espaces verts

Plus de 600 personnes ont été consultées en amont de la réalisation du plan de revitalisation des parcs et espaces verts de Repentigny concernant leurs besoins et leur appréciation à cet égard.

Nous sommes heureux d'apprendre que vous êtes majoritairement satisfait.e.s des équipements offerts, de leur qualité et de la sécurité de nos parcs. Vos réponses aideront nos équipes à planifier les interventions qui permettront d'améliorer, au cours des dix prochaines années, nos plateaux sportifs et nos espaces verts, incluant les parcs.

D'ici le printemps 2023, d'autres actions seront déployées pour parvenir à la révision de notre politique.

## Stationnement de nuit en période hivernale

# MODIFICATION DU RÈGLEMENT POUR DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN PLUS RAPIDES ET EFFICACES

Au cours de l'hiver dernier, la Ville a connu plusieurs problématiques affectant ses opérations d'entretien hivernal et causant des enjeux de sécurité, des déplacements difficiles et des coûts additionnels importants. Les interdictions de stationner de nuit ont été peu respectées par les automobilistes. Les équipes d'entretien ont alors dû repasser dans les rues, obligeant la Ville à interdire le stationnement pour une seconde nuit.

La Ville a donc modifié son règlement à l'égard du stationnement de nuit dans les rues en période hivernale. Ce changement a pour objectif de faciliter les déplacements, d'assurer la qualité d'entretien de la chaussée et conséquemment, d'améliorer la sécurité des usager.ère.s de la route.

Ainsi, du 15 novembre 2022 au 31 mars 2023, le stationnement sera interdit entre minuit et 7 h. Toutefois, cette interdiction pourra être levée si les conditions météorologiques le permettent et si aucune opération n'est prévue. En effet, opération hivernale ne rime pas toujours avec précipitation de neige ! Beau temps, mauvais temps, nos équipes travaillent parfois de façon préventive et procèdent à différents types d'intervention, comme l'épandage d'abrasif et le déglacage.

Concrètement, si l'hiver prochain ressemble à celui de l'an dernier, la Ville devrait être en mesure de lever cette interdiction la majorité des nuits, permettant ainsi aux gens de se stationner aussi souvent qu'avant.

### Cet hiver, ne prenez pas de risque et renseignez-vous. C'est votre responsabilité

Du 15 novembre au 31 mars, la Ville proposera à la population trois façons de se renseigner pour vérifier si une opération est prévue ou si une levée d'interdiction de stationnement s'applique :

- ◆ [repentigny.ca](http://repentigny.ca) : dès le 15 novembre, mise à jour quotidienne de la page d'accueil du site Web de la Ville au plus tard à 18 h ;
- ◆ [hop.repentigny.ca](http://hop.repentigny.ca) : pour s'inscrire aux envois d'alertes par textos et courriels Hop ;
- ◆ 450 470-3850 : dès le 15 novembre, mise à jour quotidienne de la messagerie de la Ville au plus tard à 18 h.

*Les messages textes et courriels ne pouvant être considérés comme la seule source d'information, trois options sont proposées pour s'informer.*

### Les alertes par textos et courriels : Hop revu et amélioré

Compte tenu des problèmes importants relatifs à la réception des textos (alertes) l'hiver dernier, la

Ville a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les messages textes ne soient plus considérés comme des indésirables (spam).

Les alertes par textos et courriels Hop vous permettent d'être informé.e.s de la tenue **des opérations d'entretien hivernal planifiées pour la nuit uniquement**. Il est important de mentionner que les personnes déjà abonnées à Hop sont automatiquement inscrites à la version améliorée.

À noter qu'un entretien hivernal ayant lieu dans un secteur précis, par exemple un chargement de neige ou une opération de déglacage, pourrait ne pas être communiqué via Hop à la population, mais plutôt par le biais d'une signalisation temporaire et visible à cet endroit.



### Souvenez-vous que...

Une rue mal dégagée en raison d'un véhicule stationné illégalement nuit aux opérations d'entretien hivernal, mais augmente aussi les risques d'accident et complique vos déplacements ainsi que ceux des véhicules d'urgence et du transport scolaire.

L'interdiction du stationnement de nuit durant l'hiver représente un enjeu pour certaines personnes, mais l'état des routes est tributaire du respect du règlement en vigueur. À moins d'un hiver rocambolesque, les gens pourront se stationner dans leur rue aussi fréquemment qu'ils en avaient l'habitude.

### Stationnement alternatif

La Ville propose des alternatives dans les aires de stationnement des parcs et édifices municipaux. Pour connaître ces endroits et trouver le site le plus près de chez vous, consultez la liste au [repentigny.ca](http://repentigny.ca).

### Rues trop étroites ou problématiques : rien ne change

Qu'il y ait une opération d'entretien hivernal ou non, le stationnement de nuit est interdit en tout temps dans certaines rues trop étroites ou problématiques. Consultez la carte des rues interdites en tout temps au [repentigny.ca](http://repentigny.ca).



## Des ressources essentielles à votre portée

# SERVICE 211 ET CARREFOUR INFORMATIONNEL ET SOCIAL

Cette période de l'année peut s'avérer plus difficile pour certains avec la grisaille et le froid qui s'amorcent. Rappelez-vous que des ressources essentielles existent et sont là pour vous aider si vous êtes dans une situation exceptionnelle où vos besoins sont accrus, dans un contexte précaire ou si vous êtes en difficulté.

### Le service d'info-référence 211

Gratuit et confidentiel, le 211 est la porte d'entrée d'un réseau d'accompagnement mis en place dans la MRC de l'Assomption pour vous soutenir. C'est un service centralisé d'information téléphonique et Web accessible à toutes les clientèles et offert en plus de 200 langues, qui dirige rapidement les personnes vers les ressources sociocommunautaires disponibles.

Pour de l'assistance :

- Composez le 2-1-1 ou le 1 844 387-3598, 7 jours sur 7, de 8 h à 18 h, incluant les jours fériés ou rendez-vous au [211qc.ca](http://211qc.ca).

Vous serez orienté vers l'un des 110 organismes sociocommunautaires du territoire ou, au besoin, vers l'une des ressources de Lanaudière ou de la grande région métropolitaine.

### Le Carrefour informationnel et social

Chapeauté par le Centre à Nous, ce service d'accueil et d'accompagnement personnalisé est destiné avant tout à la population ayant des besoins particuliers ou complexes. Pour y avoir accès, il faut au préalable avoir communiqué avec le 211 ou avec un organisme du réseau qui aura, après analyse de la situation, jugé bon de diriger la personne concernée vers le Carrefour informationnel et social.

### Autres ressources à votre portée

- Composez le 9-1-1 si vous êtes en danger ou si vous connaissez une personne en situation de vulnérabilité qui présente un risque pour sa sécurité ou celle d'autrui ;
- Composez le 8-1-1 puis sélectionnez Info-Social pour des besoins en santé ou pour des services psychosociaux ;
- Composez le 1 866 - APPELLE ou 1 866 277-3553 pour une problématique ou une question liée au suicide.

Merci aux organismes du territoire pour leur implication et leur dévouement. Ils sont un maillon essentiel de notre communauté pour répondre aux besoins des personnes vulnérables.

## 15<sup>e</sup> anniversaire du Centre récréatif de Repentigny

# FRANC SUCCÈS DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le Centre récréatif de Repentigny (CRR) a célébré cette année son 15<sup>e</sup> anniversaire. Pour cette occasion, une soirée-cocktail a donné le coup d'envoi des festivités sous le thème *15 ans au cœur de nos vies*. En présence de la députée fédérale de Repentigny, Monique Pauzé, du maire Nicolas Dufour et de l'invité d'honneur Yvon Lambert, ancien joueur des Canadiens de Montréal et champion de la Coupe Stanley, le nouveau logo du CRR a été dévoilé.

Plus de 1300 personnes ont, dès le lendemain, participé à la grande journée portes ouvertes du centre. De 9 h à 16 h, les familles ont profité des nombreuses activités gratuites au programme, pour le plus grand bonheur des petits comme des plus grands. Cet événement marque le retour à la normale des services offerts à la population par le CRR et ses partenaires : Académie de tennis Momentum, Club de soccer L'Union Lanaudière Sud, Art Scène Danse, Club de tennis de table TOPS, fêtes d'enfants, locations de salles et de plateaux sportifs. Mentionnons également la présence des bureaux administratifs des Internationaux de tennis junior Banque Nationale, Kinatex Sports Physio et Espace Fitness.

Après un bon échauffement au tennis et quelques conseils donnés par Daniel Cloutier, l'un des copropriétaires de l'Académie de tennis Momentum, le maire, en compagnie des conseiller.ère.s Karine Benoit, Joubert Simon et Luc Rhéaume, a pris part à une partie amicale de soccer avec les entraîneurs de l'Union Lanaudière Sud et de jeunes adeptes de ce sport.

« Les citoyennes et les citoyens retrouvent leur centre récréatif et reprennent leurs activités avec beaucoup de plaisir. C'est un lieu social nécessaire à l'épanouissement de notre communauté, tant pour l'adoption de saines habitudes de vie que pour les nombreuses activités de loisirs et de sports offertes à la population. », a souligné Joubert Simon, président de la Commission saines habitudes de vie, sport et parcs.

Cette journée festive s'est terminée avec la conférence de Francesco Augustin, athlète de soccer qui a représenté le Québec aux Championnats canadiens ainsi que le Canada lors des qualifications de la Coupe du monde.

## Partager, ça change des vies

# GUIGNOLÉE 2022

La Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) aura lieu le 20 novembre prochain. Cette année encore, votre générosité est plus que jamais sollicitée en raison des derniers mois particulièrement difficiles pour de nombreuses personnes et familles vulnérables de la région. C'est pourquoi vous êtes invité.e.s à donner généreusement pour aider à créer un temps des fêtes plus magique et chaleureux.

Lors de cette journée, la Ville se mobilisera en organisant une collecte de dons en argent aux intersections des boulevards Brien et Leclerc ainsi que Brien et Lacombe. Ne soyez donc pas étonné.e.s de vous faire gentiment demander par le personnel policier ou celui des incendies d'être généreux.euses pour les gens plus démunis. Tous les dons amassés seront remis à la SSVP du territoire.

Par année, 2700 paniers d'épicerie sont remis sur le territoire à des gens dans le besoin. Vos dons et vos denrées non périssables pourront être déposés, entre 9 h 30 et 15 h 30, dans l'un des six points de dépôt suivants :

- Église Notre-Dame des Champs, 187, boulevard Iberville
- Église de Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, 445, rue Notre-Dame



- Parc Rivest, 685, boulevard Iberville
- Centre communautaire Laurent-Venne, 225, boulevard J.-A.-Paré
- Comptoir alimentaire l'Essentiel, 535, rue Leclerc
- Société Saint-Vincent de Paul, 380, boulevard Lacombe

Il existe plusieurs types de denrées à donner : des conserves et contenants incassables (viandes, poissons, légumes, fruits, beurre d'arachides, incluant le lait maternisé et les produits pour bébés), des produits secs (couscous, riz, céréales, pâtes alimentaires), des collations (biscuits, fruits séchés, noix), des produits d'hygiène personnelle (dentifrice, shampoing, savon) et des boissons (café, thé, tisanes, jus).

À noter qu'il est également possible de faire un don en argent au : [ssvp-mtl.org](http://ssvp-mtl.org).

Ensemble, un petit geste peut devenir grand. Donnons généreusement !



Le maire, Nicolas Dufour, en compagnie des conseiller.ère.s Joubert Simon, Karine Benoit, Luc Rhéaume, Martine Roux, ainsi que de Daniel Cloutier, codirecteur et copropriétaire de l'Académie de tennis Momentum, de Clément Chamailard, entraîneur et de Louise Généreux, directrice du Centre récréatif de Repentigny.

## Rappel saisonnier

# STATIONNEMENT DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS PENDANT L'HIVER

Pour la saison hivernale 2022-2023, nous souhaitons vous rappeler qu'il est autorisé de stationner votre véhicule récréatif sur votre propriété en respectant ces directives :

- ◆ Le véhicule doit être stationné à une distance minimale de 2,5 m de la fin du pavage;
- ◆ L'aire de stationnement doit être assez grande pour accueillir tous les véhicules des personnes habitant la propriété.

Ces mesures ont notamment pour objectif de s'assurer que les opéra-

tions d'entretien hivernal soient effectuées en toute sécurité.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Service d'urbanisme et du développement durable à [permis@repentigny.ca](mailto:permis@repentigny.ca) ou au 450 470-3840.

Merci de votre collaboration!



## Prévention des incendies

# CHANGEMENT D'HEURE, CHANGEMENT DE PILE

Le 6 novembre dernier, nous avons reculé le temps d'une heure pour revenir à l'heure dite normale. En avez-vous profité pour vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone? Si ce n'est pas le cas, il s'agit d'une bonne pratique à adopter lors des changements d'heure, deux fois par année, pour votre sécurité et celle de votre famille.

Le Service de prévention et lutte contre les incendies recommande de changer les piles de vos avertisseurs, et ce, même si elles semblent toujours fonctionnelles. Pour un avertisseur de fumée conventionnel, remplacez simplement la pile, puis appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai afin de vérifier qu'il est bien fonctionnel.

Dans le cas d'un avertisseur de fumée avec pile au lithium, assurez-vous de son fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

Chaque étage de votre résidence, incluant le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel, lequel doit être remplacé 10 ans après sa date de fabrication indiquée sur le boîtier. S'il n'y a pas de date, ne prenez aucun risque et remplacez-le dès maintenant par un avertisseur de fumée à pile au lithium ou électrique avec une pile de secours intégrée.

Pour en savoir davantage, visitez le [repentigny.ca/incendies](http://repentigny.ca/incendies).



## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### Est-ce que la viande va dans le bac brun ?

La réponse simple est oui, les restants de viande peuvent être jetés dans le bac brun. En fait, une grande partie des résidus alimentaires, qu'ils soient crus, cuits ou périmés, sont acceptés dans la collecte des matières organiques. Parmi les aliments permis, il y a les fruits et légumes, les œufs, les noix et les écales, les viandes, les volailles (y compris les petits os), les poissons et les fruits de mer. De plus, il est aussi possible d'y mettre les filtres à café et les sachets de thé et de tisane, les pains, les gâteaux, les céréales, les grains, les pâtes et le riz, les matières grasses solides ainsi que la nourriture pour animaux domestiques. D'ailleurs, si tous les résidus alimentaires, de jardin ainsi que les autres matières organiques (comme les boîtes de pizza!) étaient compostés, les déchets déposés au site d'enfouissement seraient réduits de moitié.

Cette question a été répondue par Juliana Costa, conseillère en gestion des matières résiduelles.

## Service de police de la Ville de Repentigny

# UN AN DE MOBILISATION

Le Service de police de la Ville de Repentigny (SPVR) a souligné, cet automne, la première année de la mise en œuvre de son plan d'action *Évoluons au rythme de notre communauté* qui se décline en 50 actions, sur cinq ans.

La volonté d'agir comme un acteur de changement, de devenir une organisation exempte de discrimination et axée vers l'inclusion, l'équité et la diversité est plus forte que jamais au SPVR. L'écoute, l'ouverture et le respect, de part et d'autre, sont au cœur des pratiques actuelles pour un service de police davantage mobilisé pour sa communauté.

Les réflexions qui ont mené à la rédaction du plan ont permis l'amorce d'actions et de stratégies pour des transformations réelles au sein du SPVR, telles que :

- ◆ La formation d'une équipe dédiée au suivi des actions et d'un comité interne ;
- ◆ L'instauration de mécanismes pour assurer une meilleure communication et un dialogue en continu avec la population et les organismes du territoire ;
- ◆ La participation à un stage d'immersion sur le terrain ;
- ◆ Des projets innovants en violence conjugale et pour les personnes en détresse psychologique ;
- ◆ Le rapprochement avec les jeunes en normalisant la présence policière dans les lieux de rassemblement.



Beaucoup d'autres actions ont été démarrées, alors que d'autres ont même été ajoutées en cours d'année pour un plan évolutif et adapté aux besoins manifestés par la communauté et les partenaires.

«En misant sur la collaboration, l'ouverture et le dialogue, nos policières et policiers espèrent avoir un impact positif et durable auprès de la population. Je partage cette ambition, tout en étant pleinement conscient qu'il reste du chemin à parcourir. J'ai entièrement confiance en leur professionnalisme et leur dévouement à travailler sans relâche pour consolider ce virage plus humain de nos forces policières», souligne Nicolas Dufour.

Tout est en place pour que les activités se poursuivent et que d'autres prennent leur envol, notamment l'évaluation de la mise sur pied d'un stage d'immersion avec les groupes communautaires volontaires de notre région.

## Premier projet du genre dans la MRC de L'Assomption

# BONIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENT SOCIAL

Le conseil municipal a récemment adopté un premier projet, soit le *Règlement visant l'amélioration de l'offre de logements sociaux*, afin d'accroître l'accessibilité au logement social pour les personnes et les familles à faible revenu sur le territoire.

Par le biais de ce règlement, Repentigny sera en mesure d'exiger le versement d'une contribution financière dans le cas de construction d'unités de logement. Les sommes perçues seront déposées dans un fonds spécial qui servira exclusivement à la mise en œuvre de programmes touchant le logement social.

«Depuis notre arrivée à la mairie, le logement social a toujours été une préoccupation pour notre administration. Nous sommes fiers de pouvoir dire que Repentigny met de l'avant le premier projet du genre pour bonifier l'offre dans la MRC de L'Assomption», a ajouté le maire, Nicolas Dufour.

«Le manque de logements sociaux est frappant à travers tout le Québec. Ce règlement démontre que cette problématique demeure l'une de nos priorités dans la planification urbanistique de Repentigny», a précisé Kevin Buteau, conseiller municipal et président de la Commission Urbanisme.

### Deux cas de figure



Le nouveau règlement s'applique à tout projet situé sur un même emplacement et nécessitant la délivrance d'un permis de construction, soit pour y construire un bâtiment partiellement ou entièrement résidentiel de quatre logements et plus, ou encore pour agrandir ou transformer un bâtiment existant – partiellement ou entièrement résidentiel – ce qui permettra d'ajouter des unités (portant le total à 4 logements et plus).

L'adoption du règlement étant une première étape, les détails

de la contribution financière demandée seront définis très prochainement. Toutefois, le montant de cette contribution devra être versé avant la délivrance de chaque permis de construction.

Ce dossier a été porté par l'ensemble des élu.e.s et plus particulièrement par Jennifer Robillard, qui a su concrétiser l'une des priorités de la Commission vivre-ensemble et participation citoyenne.

«Aujourd'hui plus que jamais, une part importante des revenus est utilisée pour à se loger. Avec ce nouveau règlement, nous visons à accroître l'offre de logements aux personnes et aux familles qui ont de plus faibles revenus. C'est notre manière de contribuer à rendre la Ville plus inclusive et accessible», a souligné Jennifer Robillard, conseillère municipale et présidente de la Commission vivre-ensemble et participation citoyenne.

## NOUVEAU LOOK, CONTENU REPENSÉ... ET ENCORE PLUS D'ACTIVITÉS

Le 21 novembre prochain, surveillez la sortie en ligne du tout nouveau *Guide d'activités Loisir et Sport*, qui remplacera désormais la *brochure Loisirs Culture* ! Ce nouvel outil au style épuré et au contenu repensé a pour objectif de faciliter votre lecture, afin de rendre sa consultation plus conviviale. Cette édition revampée juste à temps pour l'hiver 2023 arbore ainsi un nouveau nom, mais aussi une toute nouvelle image ainsi qu'une information autrement structurée pour simplifier votre recherche.

Avec ce nouveau guide, nous vous offrons une programmation bonifiée, divertissante et diversifiée, qui répond aux intérêts des petits comme des plus grands. Nos partenaires de tous les milieux, de concert avec les services de la Ville, vous offrent en effet encore plus d'activités aquatiques, culturelles, récréatives et sportives pour vous divertir.

### Inscriptions aux activités d'hiver

Consultez le guide dès sa sortie au [repentigny.ca/guide-loisir-sport](http://repentigny.ca/guide-loisir-sport) et soyez prêt.e.s pour les inscriptions aux activités aquatiques et aux camps de jour de la relâche scolaire (camp aquatique et camp Toutenjeux) :

#### ◆ Pour les résident.e.s :

à partir du 7 décembre, 19 h

#### • En ligne

Vous pourrez obtenir du soutien technique dès 17 h 30 en composant le 450 470-3030.

#### ◆ Pour tous et toutes :

à partir du 8 décembre, 9 h

#### • En ligne ou en personne (au comptoir des Loisirs ou au Centre aquatique Jacques-Dupuis)

Pour la programmation aquatique destinée aux aîné.e.s, les inscriptions auront lieu à compter du 28 novembre, 9 h, en ligne ou en personne.

Rappel : Assurez-vous d'avoir un compte Loisir à jour au moins 48 heures avant les inscriptions ainsi que la carte Citoyen valide.



En ligne dès le 21 novembre au [repentigny.ca/guide-loisir-sport](http://repentigny.ca/guide-loisir-sport)

### Formations pour devenir moniteurs et sauveteurs

Rappelons que dans le cadre de son Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027, le ministère de l'Éducation nous a récemment octroyé une aide financière de 50 000 \$, ce qui nous permet maintenant d'offrir les cours suivants gratuitement :

- Médaille de bronze ;
- Croix de bronze ;
- Premiers soins - Général/DEA ;
- Sauveteur national piscine ;
- Moniteur de natation ;
- Moniteur en sauvetage.

### Programme Nager pour la vie

Depuis l'automne, le Centre aquatique offre le programme «Nager pour la vie» de la Société de sauvetage du Québec, en remplacement du programme de la Croix Rouge canadienne. Ce changement entraîne des modifications quant à la classification obligatoire des différents cours offerts. Pour faciliter le processus d'inscription, consultez le tableau des équivalences et le contenu des habilités du nouveau programme. À noter que les évaluations permettant de déterminer le niveau des élèves sont effectuées lors des bains libres, du lundi au vendredi, de 16 h à 17 h.

- 4 et 11 décembre : Dimanches créatifs - *Papier Tissé serré*

### Bibliothèque Robert-Lussier [bibliotheques.repentigny.ca](http://bibliotheques.repentigny.ca)

- 17 novembre, 19 h : L'art du tarot *Lire les cartes pour prendre soin de soi*
- 18 novembre, 10 h : Biblio-Pédago
- 22 novembre, 19 h : Noël autrement
- 26 novembre, 9 h 30 : Ateliers Biblio-Jeux
- 1<sup>er</sup> décembre, 18 h 45 : Un livre magique pour Noël
- 4 décembre, 14 h : Rencontre d'auteur avec Sophie Létourneau

### Activité de patin libre

## ENFIN DE RETOUR ET C'EST GRATUIT

Depuis le 17 octobre dernier, le patin libre est de retour dans les deux arénas de Repentigny. Plusieurs nouveautés se greffent à cette activité tant attendue et mise sur pause depuis un moment. En effet, la Ville a complètement revu le modèle de gestion de cette dernière afin de solutionner le problème de pénurie de personnel important qui causait des bris de service (tel qu'à l'hiver 2022) et pour faciliter le processus administratif.

Avec pour principal objectif d'offrir un service de meilleure qualité à l'ensemble de la population, elle a dû être novatrice dans la recherche de solutions. Elle s'est ainsi associée à l'un de ses organismes partenaires reconnus ; Les Chevaliers de Colomb - Conseil Le Gardeur prendront dorénavant en charge la responsabilité de surveillance de l'activité aux deux arénas afin de maintenir le bon déroulement des séances de patinage et d'assurer la sécurité des usager.e.s. Cette association permettra

de proposer le patin libre sans interruption et, du même coup, assurera le rayonnement de l'organisme sur le territoire.

Par ailleurs, pour leur plus grand plaisir, les familles peuvent maintenant profiter de cette activité tout

à fait gratuitement. Ce changement signifie par conséquent qu'il n'est plus nécessaire d'avoir la carte Citoyen pour patiner à l'un des deux arénas.

« Cette bonne nouvelle nous réjouit, car elle est le résultat des efforts déployés pour offrir aux familles une

activité au processus simplifié ainsi qu'un meilleur service, accessible à toutes et à tous. Avec le retour du patin libre, nous souhaitons encourager l'activité physique et favoriser les saines habitudes de vie, comme le veut la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air », a précisé Joubert Simon, conseiller municipal et président de la Commission saines habitudes de vie, sport et parcs.

Pour tous les détails et les horaires, consultez le [repentigny.ca/arenas](http://repentigny.ca/arenas).



### Au Centre d'art Diane-Dufresne

## LA CULTURE AUTOCHTONE À L'HONNEUR

Après avoir été présentée dans plusieurs villes du Québec, l'Exposition *Voies Parallèles* s'arrête au Centre d'art Diane-Dufresne du 8 novembre 2022 au 8 janvier 2023. Cette exposition, réalisée par Nouveau Monde Productions, pose un regard actuel sur la diversité des réalités autochtones et la pluralité des enjeux des Premières Nations au Québec.

Profitez de cette saison pour plonger dans l'univers artistique de Jacques Newashish, un artiste multidisciplinaire à la fois sculpteur, peintre, cinéaste, conteur et comédien. À travers une série de

balados, découvrez les thèmes centraux, tels que le territoire, l'identité autochtone, la gouvernance et le leadership. Apprenez-en davantage sur l'installation mettant en lumière les traditions et la culture de la nation Atikamekw. Pour vivre pleinement l'expérience, prévoyez vos appareils mobiles et écouteurs afin d'avoir accès aux nombreux extraits audios. En marge de l'exposition, une série de rencontres avec des leaders autochtones et plusieurs activités de médiation culturelle vous seront proposées.

Consultez la programmation au [espaceculturel.repentigny.ca](http://espaceculturel.repentigny.ca).



Laurence Depelteau-McEvoy, commissaire de l'exposition *Voies Parallèles* et Michelle L Gerrior, autrice.

## AGENDA CULTUREL

### Centre d'art Diane-Dufresne [espaceculturel.repentigny.ca](http://espaceculturel.repentigny.ca)

#### • Jusqu'au 12 février 2023 :

Francine Vandelac. *Tricoté serré : parcours d'une vie entremallée*, Philippe Denis Ph D., commissaire

#### • Jusqu'au 8 janvier 2023 :

*Voies Parallèles*, Laurence Depelteau-McEvoy, commissaire

#### • 20 et 27 novembre : Dimanches créatifs - *Peinture « Textile »*

#### • 20 novembre :

L'Atelier 11-15 - *Design Abstrait*

#### • 27 novembre, 4 et 11 décembre :

L'Atelier 11-15 - *Broderie Pop*

#### • 27 novembre, 14 h : Conférence avec Jennifer Brazeau, du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

## DATES À RETENIR

### Collecte des matières organiques : début de la collecte aux deux semaines

À partir du 15 novembre, la collecte des matières organiques sera offerte toutes les deux semaines, et ce, pour tous les secteurs jusqu'à la mi-avril. Ce changement de fréquence est effectué en raison de la diminution importante de la quantité de matières déposées dans le bac brun (peu ou pas de résidus verts) durant la période hivernale. Notez que cela ne devrait entraîner aucune nuisance, puisque les températures froides limiteront notamment les odeurs.

### Collecte de matières organiques – Surplus acceptés

Secteurs A : **22 novembre**  
Secteur B : **15 novembre**  
Secteurs C/D : **23 novembre**  
Secteurs E/F : **16 novembre**

C'est votre chance de déposer vos surplus en bordure de rue! Ne manquez pas les dernières collectes de matières organiques avec surplus du mois de novembre. Ceux-ci seront acceptés, pourvu qu'ils soient déposés dans l'un des contenants autorisés suivants :

- Bac brun fourni par la Ville et tout autre bac roulant brun d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne ;
- Bac roulant de toute autre couleur (sauf le bac bleu) d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne et clairement identifié (ex. : résidus verts) ;
- Poubelle fermée et étanche en métal ou en plastique munie de poignées (100 l et 25 kg maximum) et clairement identifiée (ex. : feuilles, résidus verts) ;
- Sacs en papier ou certifiés compostables par le BNQ ;
- Sacs de plastique orange ou avec transparence.

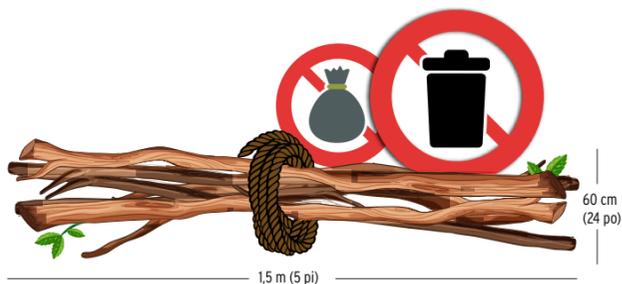


### Collecte des branches

Tous les secteurs : 28 au 30 novembre

Nous vous rappelons que les branches doivent être déposées en bordure de rue le lundi, avant 6 h 30 (ou la veille), pour tous les secteurs. La collecte s'effectuera au cours des 72 heures (3 jours) suivantes.

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

### Collecte de recyclage – surplus acceptés

Secteur A : **13 décembre**  
Secteur B : **6 décembre**  
Secteurs C/D : **14 décembre**  
Secteurs E/F : **7 décembre**

L'approche des Fêtes est bien souvent synonyme d'accumulation de boîtes dont vous souhaitez probablement vous départir. La collecte de recyclage avec surplus acceptés sera l'occasion de le faire! Notez que ces derniers sont acceptés en quantité illimitée, pourvu qu'ils soient disposés dans des contenants autorisés.



### Positionnement des contenants en période hivernale

Eh oui, l'hiver arrive à grands pas! Pour ne pas nuire aux opérations de déneigement, nous vous rappelons que les contenants doivent être placés en bordure de rue, à l'intérieur de l'entrée privée, et que les roues des bacs roulants doivent être orientées vers votre résidence.



Afin d'éviter que les contenants soient pris dans la neige ou la glace, il est recommandé de les sortir le matin même de la collecte, au plus tard à 6 h 30. Ils doivent également être déblayés s'il y a eu des précipitations importantes.

Vous trouverez sur le site Web de la Ville toutes les informations utiles sur les contenants acceptés pour chacun des types de collecte (recyclage, matières organiques et déchets) ainsi que les quantités maximales autorisées.

### Rappel - Horaire écocentres

L'horaire actuel des écocentres de Repentigny et de la MRC de L'Assomption est en vigueur jusqu'au 31 mars 2023.

Veillez prendre note que ceux-ci seront fermés les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier. Toutefois, ils seront ouverts le 26 décembre et le 2 janvier, de 9 h à 13 h. Pour connaître la liste des jours fériés, visitez le [repentigny.ca/collectes](http://repentigny.ca/collectes).

Écocentres	MRC de L'Assomption	Repentigny
	134, ch. des Commissaires, L'Assomption	336, rue Charles-Marchand, Repentigny
Lundi au mercredi : Fermé		
Judi et vendredi	10 h à 17 h	Fermé
Samedi	10 h à 17 h	9 h 30 à 16 h 30
Dimanche	10 h à 17 h	Fermé
Jours fériés	9 h à 17 h	9 h 30 à 16 h 30
26 décembre et 2 janvier	9 h à 13 h	9 h à 13 h

Le calendrier des collectes 2023 sera disponible dans la prochaine édition du *Regard sur Repentigny*, qui sera distribuée avant Noël. Soyez à l'affût!

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boul. Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 décembre 2022, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez [repentigny.ca/conseil](http://repentigny.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

	<b>District 1</b> Raymond MASSE 514 231-8197 masser@repentigny.ca
	<b>District 2</b> Jacques PRESCOTT 514 914-0021 prescottj@repentigny.ca
	<b>District 3</b> Karine BENOIT 438 506-7772 benoitk@repentigny.ca
	<b>District 4</b> Luc RHÉAUME 514 913-5811 rheamel@repentigny.ca
	<b>District 5</b> Bernard LANDREVILLE 438 525-6807 landrevilleb@repentigny.ca
	<b>District 6</b> Martine ROUX 514 895-3074 rouxm@repentigny.ca
	<b>District 7</b> Joubert SIMON 438 622-2535 simonj@repentigny.ca
	<b>District 8</b> Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@repentigny.ca
	<b>District 9</b> Martine GENDRON 514 247-4644 gendronm@repentigny.ca
	<b>District 10</b> Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@repentigny.ca
	<b>District 11</b> Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@repentigny.ca
	<b>District 12</b> Normand URBAIN 450 654-5661 urbainn@repentigny.ca

Suivez vos élus sur les médias sociaux! Pour connaître l'élu.e de votre district, consultez la carte interactive au [repentigny.ca](http://repentigny.ca)

### Ville de Repentigny

**URGENCES** Police – Incendies – Ambulance 9-1-1  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** 450 470-3000  
[repentigny.ca](http://repentigny.ca)  
communication@repentigny.ca  
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

**Centre Laurent-Venne** 450 657-4877  
**Centre récréatif** 450 657-8988  
**Commentaires et requêtes** 450 470-3140  
**Complexe sportif Gilles-Tremblay** 450 585-1661  
**Cour municipale** 450 470-3500  
**Ordre du jour** 450 470-3141  
**Transport - horaires** 1 877 492-6111  
**Travaux publics** 450 470-3800  
**Urbanisme / Permis / Inspections** 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**  
**Imprimerie Jacques Ross**  
Postes Canada  
35 500 exemplaires



**hop** Pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel, inscrivez-vous au [hop.repentigny.ca](http://hop.repentigny.ca).

Pour plus d'informations : [repentigny.ca/collectes](http://repentigny.ca/collectes)  
Info-environnement : 450 470-3830 ou  
[info-environnement@repentigny.ca](mailto:info-environnement@repentigny.ca)